

Procès verbal - Assemblée générale extraordinaire du CDPO le 11 mai 2022

Cette AG s'est tenue à la maison des associations de Breuil-le-Vert à 19h

Ordre du jour

- Adoption des nouveaux statuts du CDPO
- Présentation des actions du CDPO depuis janvier, et celles à venir.

A la date du 11 mai , le CDPO compte 35 adhérents physiques et 13 adhérents moraux, soit 48 adhérents.

Compte tenu du nombre de votants (35), le quorum statutaire de 20% est largement atteint (73%). Les décisions de l'AG sont donc valides.

Adhérent physiques présents (19):

Barbier Eric, Bigonne Didier, Bré Sylvie, Cochard Sophie, Decaudain Christelle, Famchon Arnaud, Jouanne Henri, Hourquebie Christiane, Lecocq Sylvie, Lentz Johan, Mouchel Christine, Mullebrouck Laure, Patinet Catherine, Patinet Thierry, Petrel Christrelle, Quaegebeur Jean-Michel, Rieunier Jean-Baptiste, Slowinsky Sylviane, Verbruggen Franck.

Ahérents moraux présents (8) :

ALSO grainothèque, Attac Oise, AU5V, Cent pour un toit, ETS, CLCV, Sos écureuils roux et espèces sauvages, sos homophobie.

Adhérents physiques représentés (6) :

Brignon Jean-Marie, De Bruyne Cédric, Hépiègne Marc, Protin Jeanine, Régent Patricia, Thomassin Michèle.

Adhérents moraux représentés (2) :

ANACR, Oisux.

Excusées:

Ducroq Eric, Pioche Philippe, Cap Sud Emergence, Eco-citoyens de Gouvieux.

Déroulé de l'AG:

- 1/ Echanges autour de l'adhésion
- 2/ Lecture et adoption des statuts
- 3/ Présentation des actions du CDPO
- 4/ Question et proposition autour de la mobilisation citoyenne aux législatives.

1/ La question de l'adhésion

(Vous pouvez adhérer ici si ce n'est pas fait : https://www.carnavaldespossibles.com/adherer/)

Une question a été posée : « Pourquoi est ce important de mettre l'accent sur les adhésions ? »

Au delà de l'aspect financier qui n'est pas prioritaire, au delà des bénévoles supplémentaires que l'adhésion peut engendrer, c'est la question de la représentativité qui est importante, notamment vis à vis des dossiers de demandes de subvention.

Suggestion pour augmenter la masse d'adhérents : envoyer une newsletter dédiée en expliquant l'utilité de l'adhésion.

Remarque : Les nombreuses actions du CDPO au long de l'année, et les bilans chiffrés de ces actions sont aussi un gage auprès des organismes financeurs.

2/ Adoption des nouveaux statuts du CDPO

(A consulter en cliquant ce lien :

https://www.carnavaldespossibles.com/documents/Statuts_CDPO-11mai2022.pdf)

Note : Les changements de statuts sont dus au fait que depuis sa création l'association a considérablement augmenté ses activités d'éducation populaire tout au long de l'année.

Après lecture de l'intégralité des statuts, l'adoption est votée :

Pour: 32

Abstentions: 3 (à noter que les 3 abstentions proviennent de personnes morales (associations) qui n'ont pas eu le temps d'en discuter dans leurs instances respectives) => Les nouveaux statuts du CDPO sont adoptés.

3/ Présentation des actions du CDPO, passées et à venir.

(A consulter en cliquant sur ce lien :

http://www.carnavaldespossibles.com/documents/Actions.pdf)

De nombreuses actions sont mises en place depuis la fin de l'année dernière. Nous faisons un point sur les actions menées depuis janvier 2022 jusqu'à ce jour, et les actions à venir, pour lesquelles toute aide est la bienvenue.

La présentation des différentes actions est l'occasion d'échanger sur :

Que signifie être bénévole sur une action ?
 Il s'agit avant tout d'être présent.e, de créer à minima des binômes pour ne pas se sentir seul.e!

Sur certaines actions, comme par exemple l'animation d'un stand CDPO sur une fête d'associations, on peut être bénévole uniquement sur un créneau dans la journée, en relais.

Ne pas hésiter donc à participer, dans la mesure de ses possibilités.

Se former à intervenir

Certaines actions (animation d'un débat, formation d'éco-délégués, ..) peuvent nécessité une formation : un temps d'appropriation et d'apports mutuels sur des connaissances, outils, jeux, et techniques que les intervenant.es utilisent, ou pourraient utiliser.

L'animation d'un stand peut tout aussi bien faire l'objet d'une telle formation. Venir en « observateur » est une bonne façon de se former ;)

Pour rappel, depuis l'année dernière les formations d'ambassadeurs du climat, de l'environnement et des justices sociales, organisées en collaboration avec Attac, Escape Frame et Citoyens pour le climat, ont permis à une 60aine de bénévoles de se former sur les problématiques liées au dérèglement climatique.

- Cette année, une formation d'une journée autour de l'alimentation a eu lieu, avec l'intervention d'un animateur « fresque de l'alimentation ».
- Une autre formation est prévue dimanche 15 mai autour de la connaissance et la préservation des forêts (inscription : <u>contact@carnavaldespossibles.com</u>!)
- Une première journée de formation sur les interventions théâtralisées va se dérouler le 23 juin, autour de la saynète « le climat pour les nuls », afin de former d'autres bénévoles à intervenir avec cet outil.

D'autres moments de formation vont être mis en place et seront communiqués.

4/ Question et proposition autour de la mobilisation citoyenne aux législatives.

Synthèse dernière séquence organisée à partir de la question suivante : « En tant que mouvement citoyen pour des transformations écologiques, sociales et démocratiques, en quoi sommes-nous concernés par les élections législatives des 12 et 19 juin ».

Quelques rappels de principes en lien avec nos statuts et objectifs.

• En tant que mouvement d'éducation populaire nous n'appelons pas à voter pour tel.le ou tel.le candidat.e.Pour autant, nous sommes concernés par le contenu des projets portés par les uns et les autres. Or tous les projets, programmes ne se

valent pas du point de vue des alternatives que nous portons.

- Il n'y a pas eu de débat politique lors des présidentielles sur les projets économiques, sociaux, écologiques et démocratiques. Bien que cela soit tard et dommageable, ils peuvent encore et doivent avoir lieu à l'occasion des législatives. C'est pourquoi, nous invitons chacun.e à étudier les programmes, à les faire connaître.
- Comme vient de le dire le président du GIEC, « il ne reste plus que 3 ans » (pour limiter les catastrophes) ce qui fait que nous avons besoin d'une volonté politique forte pour lutter contre les lobbys et résistances de toutes sortes.
 L'expérience de ce que sont devenues les 149 propositions de la convention citoyenne pour le climat dans la loi « Climat et résilience » montre que nous avons besoin de député.e.s porteurs de nos alternatives.
 Nous savons que tous nos éco gestes et initiatives locales sont indispensables mais absolument pas suffisants. Nous avons besoin de nouvelles lois, règlementations encadrant le commerce, les productions et consommations, d'une nouvelle fiscalité écologique et sociale. Et cela ne peut se faire qu'à l'assemblée nationale.
 C'est pourquoi, nous voulons des élu.es porteurs de l'écologie, de la justice sociale et d'une nouvelle démocratie s'appuyant sur l'expérience et les propositions des associations et des syndicats.
- Nous tenons à rappeler encore une fois que notre démarche ne consiste pas à appeler à voter pour qui que ce soit. Il s'agit, en conservant toute notre indépendance de jugement et d'action, de contribuer à faire de la politique autrement. N'oublions pas que politique vient du grec « polis » qui signifie « s'occuper ensemble des affaires de la cité ».
- Au-delà de s'informer, nous vous invitons à venir échanger et construire des initiatives le dimanche 15 mai à l'occasion de la journée en forêt du Hez * Nous en discuterons lors du repas de midi entre 12h et 13h30.

Comme le prévoit nos statuts, faire de l'éducation populaire c'est articuler nos initiatives locales de transition avec des réflexions plurielles sur les grands enjeux du moment.

* journée de formation animée par Christelle Pétrel, membre du CA et sylvothérapeute. L'objectif de la journée est « Découvrir et intégrer dans nos actions des outils de sensibilisation à la préservation de la nature et des forêts. »

Fait à Breuil-le-Vert, le 11 mai 2022

Christine Mouchel, membre du collectif